

réseau inDREAM network

international network for the Diffusion of Recorded Electronic & Acousmatic Multichannel music

Les membres du *réseau inDREAM* sont aussi bien des particuliers que des lieux ou structures indépendantes.

Chaque membre reste maître de son programme, de son planning et de son mode de fonctionnement.

inDREAM n'est pas un réseau business : aucune cotisation, pas d'équipe salariée, tout se fait bénévolement.

Il s'agit de coordonner les données & informations de ses membres pour :

- créer, tenir à jour et mettre en commun un répertoire d'œuvres multicanal (et leurs infos techniques : configuration ...)
- proposer des événements fédérateurs
- organiser des partenariats ou mises à disposition ponctuelles de matériel de diffusion
- effectuer une communication commune sur les activités inDREAM via les principaux réseaux sociaux et le Fediverse (gestion par les administrateurs des primo-signataires de groupes, pages, événements ...)
- publier une lettre trimestrielle commune destinée aux abonnés de chaque membre

conditions requises :

- Disposer d'un espace équipé ou d'un dispositif itinérant pour la diffusion multicanal (configuration minimum : 8 canaux).
- Mise en place d'un programme annuel de séances de diffusion (si possible, à minima trimestrielles) d'œuvres multicanal dont l'espace est écrit/fixé en amont pour que la diffusion puisse se dérouler de manière autonome ¹
- le programme de chaque séance de diffusion comporte, à parité, des œuvres de compositeurs et compositrices du monde entier (présent(e)s physiquement quand cela est possible).

¹ L'auteur(e) ou une tierce personne pouvant néanmoins influencer sur la diffusion (ajustement des niveaux notamment) si le besoin s'en fait sentir.